

Le Volontariat Territorial en Entreprise

L'ESTA fait partie des écoles partenaires du programme VTE. Nous diffusons les offres des entreprises à notre réseau de jeunes diplômés et d'étudiants en ciblant les profils qualifiés pour ces missions. À nos côtés, prenez part au renouveau de l'industrie française!

[EN PRATIQUE]

- Le Volontariat Territorial en Entreprise est un programme lancé par l'Etat en Novembre 2018 et porté par **Bpifrance** depuis Mai 2019.
- ► Il permet aux étudiants de niveau bac +2 à bac + 5 et aux jeunes diplômés dans les 2 ans de prendre des responsabilités dans les PME et ETI des territoires français.
- Les écoles partenaires du programme VTE diffusent les offres des entreprises dans leur réseau en ciblant des profils qualifiés pour ces missions.

Modalités

Il concerne les étudiants de niveau bac +2 à bac +5 et s'articule en deux formats :

- Alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- Contrat post-diplôme d'un an minimum (CDD ou CDI classique)

Les étudiants sont rémunérés par les entreprises à un salaire de marché, les alternants selon la réglementation en vigueur. Une charte «Volontariat territorial en entreprise» sera signée entre l'entreprise et l'étudiant.

Sept missions types :

- Expérience « Bras droit du dirigeant »
- Projet de transformation/digitalisation/nouveau business model
- Projet technologique en ruptures/Nouveau produit/Nouvelles méthodes de production



Une PME ou ETI française confie à un jeune une mission professionnelle dans une région française.

- Développement international
- Finance/M&A
- Marketing/Communication
- ► Marque employeur/RH/RSE



« 57% des PME-ETI des territoires affirment manquer de talents pour croître. Pourquoi ne pas tenter l'expérience VTE pour acquérir une connaissance de l'entreprise et de ses métiers!

Alors prenez part au renouveau de l'industrie française! Venez vivre l'expérience Volontariat Territorial en Entreprise offrant des perspectives d'avenir et des responsabilités pour tous types de profils! »

Nicolas Dufourc - Président de BPI France



[UNE EXPÉRIENCE GAGNANT-GAGNANT]



POUR LE JEUNE DIPLÔMÉ

Pour le jeune diplômé, le VTE est l'opportunité d'acquérir une connaissance fine de l'entreprise et de ses métiers. La taille des entreprises est un facteur facilitateur, à la fois pour mesurer son impact au sein de l'entreprise et être en contact direct avec le dirigeant ou les relais clés en interne. Le VTE permet d'endosser des responsabilités importantes très jeune.

De réelles responsabilités dès le départ :

Au sein de petites structures, les missions sont multiples, les process rapides, et le résultat immédiat. L'accompagnement est continu.

Un label Bpifrance valorisant :

Comme son cousin le VIE, le «VTE Bpifrance» est gage de qualité. Les DRH de grands groupes s'engagent à recevoir physiquement les étudiants ou jeunes diplômés ayant le label VTE sur leur CV.

Une expérience terrain :

La connaissance des enjeux économiques des territoires est aujourd'hui plus que jamais valorisante.

Une aide à la mobilité :

Cette aide, plafonnée à 1200€, est soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'action logement services. Informations sur : www. actionlogement.fr



La mise en place du VTE s'inscrit dans une dynamique de renouveau de l'industrie française, à travers le mouvement « French Fab », étendard de l'industrie française :

- Fédérer les industriels de toutes tailles
- Accélérer la transformation de l'industrie en France, mettre en réseau les énergies des acteurs industriels, leur donner de la visibilité et de la fierté, en France comme à l'étranger
- Inciter les jeunes diplômés à rejoindre les entreprises industrielles, PME ou ETI, partout en France à travers le VTE, véritable VIE à l'échelle du pays et au service des PME



POUR L'ENTREPRISE

Pour le chef d'entreprise, le VTE est une opportunité d'attirer des jeunes talents, condition sine qua non du développement de leur entreprise. L'arrivée de sang neuf, porteur de regards nouveaux et de compétences du 21ème siècle, doit aussi accompagner des changements et une modernisation de l'industrie française, participant ainsi de son attractivité.

Afficher un engagement fort :

Le VTE permet d'afficher votre engagement pour l'attractivité des PME et d'améliorer l'employabilité des jeunes en leur proposant une expérience à 360°.

Un label Bpifrance valorisant :

C'est la possibilité de bénéficier d'un label reconnu par l'Etat qui est gage de qualité.

Une collaboration avec Bpifrance :

En travaillant avec BPIfrance, vous accompagnez son développement et profitez de conseils d'experts.

Des subventions possibles (sous conditions) :

Une aide de 4000€ est versée par l'État et la Banque des Territoire aux entreprises qui recrutent un VTE en territoire d'industrie. Certaines collectivités territoriales peuvent proposer des accompagnements complémentaires. Informations sur : www.monbpifrance.fr

«Le VTE, découvert par le biais de l'ESTA, nous permet de mettre en lumière avec BPI France et la Région des Hauts de France, notre volonté de nous développer et de communiquer plus largement! Une PME comme la notre a besoin de personnes autonomes et qui peuvent nous tirer vers le haut!»

Jean-Yves BLOAS
Directeur commercial
EREAS clean air systems

Selling technology



3 rue Fréry - CS 50199 90004 Belfort Cedex 03 84 54 53 53 www.esta-groupe.fr

Parlons-en!

Directrice du Développement Entreprises Aline HUSSON

- ahusson@esta-groupe.fr

